

Plan national d'action pour des achats publics durables

2015-2020

20 juin 2019

Florian Lanchantin

Chargé de mission Politique de l'achat public durable

Commissariat général au développement durable



Photo : A. Bouissou/Terra

Introduction

- La loi ESS du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire (art 13) : création du schéma de promotion des achats publics socialement responsables.
- La loi 17 avril 2015 relative à la transition écologique pour la croissance verte (art 76) : modification de la loi précédente et intégration des achats publics écologiquement responsables
- Présentation des principaux contours
- Articulation avec la charte pour les achats publics durables
- Etude CESE de mars 2018 : Commande publique responsable : un levier insuffisamment exploité



Etat des lieux : un objectif 100 % des obligés

- Utilités des SPASER
- Informer les obligés
- Réaliser les SPASER
- Les promouvoir
- Assurer un suivi des SPASER



En vous remerciant pour votre attention

